

ABONNEMENT.

Sommaire : Un an... 30 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 21 fr. Trois mois... 12 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITTE et Co, Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Novembre 1878.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Versailles, 4 novembre, 3 h., soir.

Les tribunes regorgent de curieux venus pour entendre discuter l'élection de M. Paul de Cassagnac. En attendant, les députés se pressent dans leurs bureaux pour nommer leurs présidents et secrétaires.

Les commissions, de leur côté, fonctionnent très-activement. Celle qui étudie la question de la retraite des officiers a choisi pour président M. des Roys.

Au début de la séance, M. Waddington dépose le Livre jaune; MM. Cochery, Bardoux et de Freycinet déposent plusieurs projets de lois. Les rapporteurs de la commission du budget déposent les rapports sur la guerre, les affaires étrangères et la justice.

On reprend l'ordre du jour; on va discuter l'élection de M. Alfred Leroux à Fontenay-le-Comte, lorsque M. Nadaud fait une interruption relativement aux commissions chargées d'étudier les projets de M. de Freycinet. M. Paul de Cassagnac a dit que: « c'est en excluant de la commission du budget la minorité qu'on s'est livré, à Romans » et ailleurs, aux tripotages financiers que l'on sait. »

Le rapport de M. Provost de Launay sur l'élection de M. Alfred Leroux conclut à la validation, mais sera combattu par M. Clémenceau.

Le rapport de M. Crozet-Fourneyron sur l'élection de M. Paul de Cassagnac conclut à l'invalidation. M. Paul de Cassagnac défendra lui-même son élection.

UNE QUESTION MINISTÉRIELLE.

Lorsque nous avons publié le texte exact

de la dépêche officielle transmise par M. de Marcère aux préfets sur les contumax de la Commune, dépêche commençant par ces mots: « A la suite d'une décision concertée entre mon collègue de la justice et moi, je vous prie... », certains journaux ont affirmé que M. de Marcère s'était autorisé lui-même de l'assentiment du ministre de la justice. Et ils ajoutaient que M. Dufaure et M. Borel avaient vivement reproché, dans un conseil de ministres, à M. de Marcère ses empiètements sur les attributions de la justice et de la guerre.

Les journaux officieux, de leur côté, se sont empressés de démentir cette assertion, ajoutant que l'accord le plus complet régnait entre les ministres sur la cessation des poursuites contre les contumax de la Commune.

Nous ignorons laquelle de ces deux versions est exacte; mais ce que nous savons, ce que nous pouvons affirmer de source sûre, c'est que M. Dufaure n'a eu connaissance de cette mesure et du texte officiel de la circulaire de M. de Marcère que par les journaux.

L'accord dont on a parlé se serait-il établi depuis entre les ministres? C'est ce que nous ignorons. Voici cependant une pièce curieuse qui tendrait à nous en convaincre.

M. le préfet de la Dordogne vient d'adresser au chef de la gendarmerie de son département la lettre suivante:

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous donner communication d'une dépêche ministérielle dont voici copie: »

« Après avoir conféré avec M. le ministre de la justice, je vous prie de donner les instructions nécessaires pour que les agents porteurs de mandats d'amener décernés contre les condamnés contumax, pour faits relatifs à la Commune, n'exécutent leurs mandats qu'après que vous m'en aurez référé. »

« En portant à votre connaissance la circulaire ci-dessus, je viens vous prier de vous y conformer, en me soumettant au préalable les rapports de vos subordon-

nés qui vous signalent la présence de contumax de la Commune de 1874 dans le département. »

La Patrie annonce que plusieurs maires de communes importantes ont donné leur démission, à cause de la couleur par trop accentuée des délégués choisis par les conseils municipaux.

M. Grévy, le président de la Chambre des députés, s'est vivement élevé contre les demandes de congé faites par les députés, dès l'ouverture des travaux parlementaires. Il s'est prononcé pour une mesure sévère à prendre contre les députés si peu soucieux de remplir leur mandat.

On cherche à introduire dans toutes les casernes de Paris, depuis quelques jours, une petite brochure de 46 pages, petit format, ayant pour titre: Le vrai Soldat républicain.

Les communards vont bien. Nous avons sous les yeux un journal suisse portant la date du 29 octobre qui contient une singulière menace à l'adresse de MM. les députés républicains:

« Si l'amnistie générale n'est pas votée pour le commencement de l'année prochaine, les prétendus républicains de la Chambre et du Sénat deviendront nos otages avant la fin de 1879, et nous vous les assurer qu'il ne leur sera point fait grâce. »

Les socialistes d'Allemagne émigrent à Paris. Nous en avons déjà un certain nombre auxquels leurs coreligionnaires politiques de France ont fait le meilleur accueil, mais ils vont faire plus encore. Un banquet va leur être offert dimanche prochain, boulevard de Strasbourg, pour les présenter aux

frères et amis dont ils pourront avoir besoin.

Le Journal officiel publie la note suivante:

« Le consul de France à Lisbonne vient de transmettre au ministre de la marine un télégramme du gouverneur du Sénégal qui donne des nouvelles de cette colonie jusqu'au 26 octobre. »

« La fièvre jaune, après avoir sévi cruellement à Dakar et à Gorée, a envahi, comme on pouvait le craindre, le premier arrondissement de la ville de Saint-Louis où elle exerce ses ravages tant sur la population blanche que sur celle de couleur. Le médecin en chef Bourgarel, les médecins Cotrel et Gouffé, les pharmaciens Desprez et Boyer, l'abbé Aubry et quatre sœurs de charité sont au nombre des victimes. »

« Les troupes, qui tiennent ordinairement garnison à Saint-Louis, ont été disséminées dans des baraquements disposés à l'avance. »

« Le Cygne et le Dakar sont, jusqu'à présent, préservés. »

« Dans le deuxième arrondissement, il y a une légère amélioration et l'on compte sur les grandes brises du Nord qui ne surviennent, en général, qu'en novembre ou, au plus tard, en décembre pour faire cesser complètement l'épidémie. »

« Le gouverneur, le lieutenant-colonel Canard, commandant l'arrondissement de Gorée, les membres du corps médical, les sœurs de charité, les aumôniers attachés aux hôpitaux, les infirmiers, tous ceux enfin auxquels incombe le périlleux devoir de visiter et de soigner les malades, font preuve d'un zèle et d'une abnégation au-dessus de tout éloge. »

« M. le médecin en chef Bourgarel, qui vient de succomber aux atteintes du fléau, était parti pour le Sénégal récemment, bien que sa santé ne fût pas complètement rétablie du long séjour qu'il avait fait dans cette colonie. Il est mort victime de son noble dévouement. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE

(GAMILLE DE GÉRANS) (Suite.) XXI.

Le lendemain, les premières lueurs du jour trouvaient lord Walter assis au chevet de son serviteur. La légère fatigue empreinte sur les traits du jeune homme montrait qu'il n'avait pas quitté cette place depuis que James Stroom avait été ramené par les domestiques de M. Montferrier. Par moments le matelot se retournait sur sa couche comme s'il essayait de se débattre. Il relombait ensuite dans un accablement qui n'était pas le repos, car ses yeux s'ouvraient alors avec une singulière expression d'effroi et la sueur perlait à son visage.

Walter était triste. Il entendait toujours la dernière parole du médecin qu'il avait fait appeler pendant la nuit :

« Cet homme est perdu et son heure est proche. » Lord Clayton ne pouvait regretter pour lui-même ce rude vieillard qui demeurait à ses côtés, pareil à une sombre image plutôt qu'à un être vivant. Mais, depuis l'enfance, il le voyait là, silencieux; il savait que les rares effusions échappées à ce cœur mélancolique avaient eu lui seul pour objet. A l'affection du matelot inconnu, solitaire, jeté dans sa maison comme un héritage de la mort, il avait répondu par une affection également sincère et de plus mêlée d'une douce pitié. Au moment de regagner son pays, emportant dans son cœur le deuil inconsolable de son bonheur perdu, il lui en coûtait d'avoir à laisser derrière lui cette humble tombe.

De temps en temps il se penchait vers le matelot. — Bois un peu de cette potion, James. — Non. — Bois, cela te fera du bien. — Non. — Je t'en prie, James. — Non. Lord Clayton posa la tige sur la table. James Stroom se retourna brusquement. — Donnez, donnez, je ne veux pas mourir. Walter versa une cuillerée du remède; le vieil-

lard but avec avidité, puis, tout à coup, saisissant la main de Walter dans sa main brûlante :

— Pourquoi ne me répondez-vous rien? demanda-t-il. — Mon James, mon vieil ami... dit lord Clayton. Un cri rauque l'interrompit. — Je vous comprends! Ah! laissez-moi. Je ne veux pas mourir. — James... — Non. Si vous gardiez de l'espoir, vous auriez eu hâte de me le dire. Vous ne m'avez rien dit, je suis perdu, je meurs!... Il se renversa, tordit au-dessus de sa tête ses mains enlacées et son visage se contracta sous une telle expression d'horreur que Walter en fut effrayé. — Mon Dieu! comme il souffre! dit-il. — Qu'est-ce que cela, reprit le mourant en se tordant encore, qu'est-ce que cela auprès de ce qui m'attend? Un domestique entra ouvrit la porte de la chambre: — Puis-je remettre cette lettre à Monsieur? — Qui m'écrit à une pareille heure? pensa lord Clayton. Il prit le billet: « Pressé » disait l'adresse. Walter ne l'ouvrit pas sans une vive émotion: il reconnaissait l'écriture de M. Montferrier. A mesure qu'il lisait, une douloureuse surprise se peignait

sur son visage.

— C'est bien étrange, murmura-t-il. J'ai toujours vu cet homme honnête jusqu'à l'austérité. Jamais, que je sache, nul n'a douté de lui. Mon oncle, m'a-t-on dit, avait placé en lui toute sa confiance. C'est étrange, cela!... Il réfléchit encore. — L'Esprit du mal, je le sais, cherche souvent à troubler nos heures dernières en nous montrant comme des fautes terribles ce qui n'est qu'une suite ordinaire de la fragilité humaine. Pourtant!... C'est bien étrange, se dit-il de nouveau. Il reprit sa place près du matelot. — James, dit-il, ne crains pas ainsi, Dieu est bon. — Laissez-moi. Dieu est juste. — Sa justice cède devant une prière. Sa voix nous dit... — Sa voix! Elle dit: Caïn, Caïn, qu'as-tu fait de ton frère innocent? — Oh! mais tu déliras! s'écria Walter. — Si je délirais, je souffrirais moins. Encore, à quoi bon? Ce n'est que le commencement, ce n'est rien, que sera donc mon éternel supplice?... — James, dit Walter, quel est le secret de cette épouvante qui érase ton cœur? Je t'en conjure, dis-moi... — A vous! jamais. Depuis ce jour fatal, je n'ai eu d'autre joie dans ce monde que celle de vous

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dizez, Libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, Libraire, rue d'Orléans. — Prix: 2 francs.

Il a été offert comme dons à la loterie nationale pour une valeur d'environ quatre millions de francs de lots. Les lots achetés sont au nombre d'environ soixante mille. Les lots donnés sont au nombre d'environ quarante mille. Tous les billets de toutes les séries ont un droit égal aux chances de tirage de tous les lots sans exception.

Il y a un certain nombre de lots qu'on peut considérer comme gros lots, savoir :

- 1° Un service d'orfèvrerie en argent, fourni par M. Odier, et qui sera repris au gagnant pour 425,000 fr. ;
- 2° Une parure en diamants, fournie par M. Boucheron, et qui sera reprise au gagnant pour 400,000 fr. ;
- 3° Une rivière en diamants, fournie par M. Dumoret, et qui sera reprise au gagnant pour 47,500 fr. ;
- 4° Une autre rivière en diamants, fournie par M. Fontenay, et qui sera reprise au gagnant pour 47,500 fr. ;
- 5° Un service d'orfèvrerie, fourni par M. Veyrat, et qui sera repris au gagnant pour 20,000 fr. ;
- 6° Un grand orgue, fourni par M. Cavallé-Coll, et qui sera repris au gagnant pour 20,000 fr. ;

Les lots de dix et douze mille francs sont très-nombreux.

#### LES INONDATIONS EN NORMANDIE.

Nous avons déjà rendu compte de l'inondation de Largentière, maintenant c'est sur la Normandie que s'est abattu le fléau. Toute la vallée d' Auge est entièrement submergée; à Pont-l'Évêque, il y a deux mètres d'eau, mais les inondations étant chose commune dans cette ville, par suite de sa situation au confluent de la Calonne et de la Tonques, les dégâts n'ont pas été considérables, toutes précautions ayant été prises précédemment.

A Lisieux, au contraire, l'inondation a tout dévasté. Cette malheureuse ville avait été cruellement éprouvée lors des inondations de 1873; récemment encore, la faillite considérable d'une banque avait appauvri les habitants, qui sont aujourd'hui dans la consternation en présence du nouveau malheur qui les frappe. Voici, du reste, des détails exacts sur cette catastrophe :

Dans la nuit du 30 au 31 octobre, l'eau monta rapidement. Toute la ville était sur pied; dans les bas quartiers, on déménageait; les travaux avaient été suspendus vers quatre heures du matin, l'eau paraissant baisser; mais, vers sept heures, elle remonta avec plus de force que jamais.

Le boulevard Sainte-Anne, la prairie Fleuriot ont été absolument couverts d'une couche d'eau de 1 mètre 50 de hauteur; toutes les habitations sont complètement dévastées.

Dans la ville, on ne voit qu'éboulements de terre, rues défoncées, etc. La caserne a été entourée; dans la cour un mètre d'eau; les soldats n'ont pu sortir que samedi matin.

Une dépêche d'Evreux annonce que les rivières de la Risle et de Charentonne ont débordé sur quelques points. Le pont du che-

min de fer, à Saint-Philbert, a été emporté par les eaux.

#### Etranger.

ALLEMAGNE. — La Gazette de l'Allemagne du Nord dément les révélations d'une feuille de Berlin sur la prétendue cause de la mort de la reine Mercedes d'Espagne.

Elle repousse l'insinuation cherchant à établir une connexité probable entre l'attentat qui vient d'être dirigé contre le roi Alphonse et la mort de la reine, en blâmant formellement les attaques dirigées par la presse contre le roi Alphonse et la princesse des Asturies, attaques dont on place le point de départ en Allemagne, alors qu'il faut le chercher en France, bien qu'on ne puisse accuser les Français.

La Gazette rappelle les sympathies manifestées par le roi Alphonse envers l'Allemagne, dès le commencement de son règne, sympathies que l'Allemagne connaît et auxquelles elle répond. La Gazette conclut en ces termes: « En Allemagne on désire, pour l'Espagne, l'ordre et un développement fécond; on sait apprécier les bonnes intentions et la conduite personnelle du jeune roi, appelé au trône dans des circonstances difficiles, et l'on espère sincèrement qu'il réussira dans la mission qu'il s'est donnée; d'autant que la sympathie que l'on prouve en Allemagne pour ses ennemis, soit du parti ultramontain, soit du parti de l'Internationale, ou autres du même genre, est à peu près nulle. »

— La Gazette de Cologne insère une nouvelle liste de publications interdites en Allemagne en vertu de la loi contre les socialistes. Parmi ces publications, on remarque l'histoire de la Commune de 1871, de Lissagaray, traduite en allemand, et la Commune de Paris devant la Chambre des députés de Versailles, ouvrage également traduit en allemand.

#### QUESTION DE L'AFGHANISTAN.

Le vice-roi des Indes, lord Lytton, est plus pressé que le cabinet anglais d'en finir avec l'Afghanistan. Après le conseil des ministres tenu à Londres le 20 octobre, il a reçu l'ordre d'envoyer un ultimatum à l'émir de Caboul. Lord Lytton, considérant cette démarche comme inutile et comme devant entraîner de nouveaux retards, télégraphia à Londres pour essayer de faire revenir le gouvernement sur sa détermination.

Le conseil des ministres a persisté dans sa politique et a envoyé au vice-roi un second ordre formel d'expédier un émissaire à Caboul.

Les choses en sont là. L'émissaire est parti; mais, s'il faut en croire la dépêche, le gouvernement des Indes espère qu'il ne sera pas reçu par l'émir ou que, du moins, la réponse de celui-ci ne sera pas favorable à un arrangement.

On exige de l'émir des excuses pleines et entières, la réception de la mission et d'autres conditions encore. Il est probable qu'un

pareil ultimatum sera repoussé; Shere-Ali ayant refusé la première demande n'accordera pas sans doute la seconde.

On comprend que le cabinet de Londres veuille épuiser tous les moyens de conciliation, avant de se résoudre à la guerre, surtout en cette saison. Mais lord Lytton, qui est sur les lieux et qui peut mieux juger l'état des choses, a une raison sérieuse pour commencer les hostilités. Il craint que les tribus montagnardes de la frontière « actuellement flottantes » ne fassent cause commune avec l'émir.

Nous avions déjà signalé ce danger comme nécessitant pour l'Angleterre une action immédiate. L'hiver est évidemment une objection grave, surtout pour les soldats de la Grande-Bretagne, et les journaux de Londres le comprennent si bien qu'ils conseillent tous d'attendre le printemps. Mais, comme on le voit par l'opinion de lord Lytton, un retard entraîne des inconvénients plus dangereux.

Si l'émir refuse de satisfaire à l'ultimatum, il faut s'attendre à voir le gouvernement des Indes prendre des mesures militaires immédiates, parce qu'il ne pourra pas rester sous le coup d'une seconde humiliation. L'Angleterre serait donc à la veille d'entreprendre une campagne.

Nous raisonnons, bien entendu, d'après les renseignements que nous fournit la dépêche du Daily News; il peut se faire qu'à quelques jours de nouvelles informations modifient la situation.

Le gouvernement des Indes peut être pressé, mais le cabinet de Londres semble plus prudent. Il a encore à compter avec l'occupation, qui ne paraît pas disposée à approuver une campagne dont les conséquences sont difficiles à mesurer. M. Gladstone s'agit déjà et traite la politique du cabinet de « fanfaronne. » Nous savons bien que cet homme politique a perdu beaucoup de son influence et de sa popularité; mais enfin il a un parti qui, sans partager toutes ses idées, ne veut pas précipiter l'Angleterre dans des complications, et qui ne laissera pas déclarer la guerre sans engager une lutte au Parlement et sans demander au ministre le but que poursuit sa politique.

#### Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient de décider que les engagés conditionnels du deuxième appel, c'est-à-dire ceux qui sont entrés dans les rangs en 1873 et qui ont rejoint leurs foyers en 1874, passant dans la réserve le 5 novembre prochain, et ayant obtenu la note très-bien ou étant pourvus du grade de sous-officier, seront admis à se présenter aux examens pour le grade de sous-lieutenant de réserve ou assimilé.

L'arme de la cavalerie, toutefois, se trouve exclue de toute proposition à cet égard, parce qu'elle peut se suffire avec ses ressources normales.

Les engagés conditionnels du premier et du second appels de cette arme qui rempliront les conditions indiquées ci-dessus, sous le rapport des notes ou du grade, obtiendront, sur la demande qu'ils en feront, l'autorisation de concourir pour l'arme de l'artillerie.

Pour leur faciliter les moyens d'acquérir l'instruction spéciale qui leur manque, des ordres sont donnés pour qu'ils puissent suivre, dans les régiments d'artillerie, les études nécessaires pour pouvoir subir l'examen auquel sont assujettis les candidats au grade de sous-lieutenant de réserve dans l'artillerie.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### L'ATTENTAT DES ROSIERS.

La tentative d'assassinat qui a eu lieu dimanche soir aux Rosiers, et dont nous avons parlé hier, est la suite d'une querelle de cabaret.

Deux jeunes ouvriers couvreurs, Blaiseu, âgé de 47 ans, et Cormeray, âgé de 20 ans, avaient passé la soirée ensemble.

Vers onze heures, au moment de se séparer, Blaiseu réclama à son camarade une somme minime qu'il prétendait avoir payée pour lui. Il entra presque aussitôt dans un violent accès de colère suscitée évidemment par de trop copieuses libations.

Cormeray, beaucoup plus maître de lui, prétendait qu'il n'avait aucune monnaie, mais promettait le remboursement pour le lendemain.

Blaiseu, qui ne se possédait pas et n'était plus en position d'entendre raison, vociférait beaucoup contre son camarade qui s'éloignait.

Tout-à-coup, cédant à un accès de rage, il tira de sa poche son couteau et se précipita sur Cormeray. Il le frappa à la tête; du premier coup, il lui emporta le pavillon de l'oreille gauche et lui fit une large blessure au bras. Il a porté un second coup à la cuisse. Cette dernière blessure a été la plus dangereuse: la lame s'est arrêtée à l'artère; un millimètre de plus, et c'en était fait du pauvre Cormeray.

A ses cris, plusieurs ouvriers accoururent; ils s'empressèrent de le reconduire à son domicile et d'appeler le docteur Suarez. Grâce aux soins de celui-ci, l'hémorragie qui s'était déclarée a été arrêtée. On espère que la victime ne succombera pas.

Quant au meurtrier, sa rage assouvie par la vue du sang, il sembla avoir repris conscience de ses actes. Son premier soin fut de jeter loin de lui son couteau et de se sauver à toutes jambes; mais il n'a pas tardé à être repris, et remis entre les mains de la gendarmerie de Gennevilliers qui avait été prévenue aussitôt de cette scène sauvage.

Dès hier matin, le parquet de Saumur, M. le juge d'instruction et le greffier se sont rendus aux Rosiers, où ils ont fait subir un premier interrogatoire au meurtrier qui a été confronté avec sa victime.

Aujourd'hui même, il est ramené à la prison de Saumur pour y être écroué. Là, il pourra méditer sur les inconvénients qu'il y a à se livrer à la boisson lorsque l'on a le vin méchant.

Aujourd'hui mardi, à midi, on a battu le rappel au feu en ville; un incendie considérable a éclaté à Distré.

Hier, un autre incendie consumant une ferme à Varennes-sous-Montsoreau, sur le bord du chemin de fer.

M. Malves-Pons, conseiller de préfecture de Maine-et-Loire, a été nommé conseiller de préfecture du département des Alpes-Maritimes.

M. Lardin de Musset, licencié en droit, a été nommé conseiller de préfecture du département de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Malves-Pons.

M. Freppel, évêque d'Angers, vient d'adresser au clergé et aux fidèles du diocèse une instruction pastorale sur l'assistance à l'office des répres.

Cette instruction pastorale a été lue et publiée dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le jour de la Toussaint, au prône de la grande messe.

Par décret du 15 octobre, M. l'abbé Henri-Charles-Dominique Denéchau, vicaire général de Tours, est nommé à l'évêché de Tulle, en remplacement de M. Berteaud, dont la démission est acceptée.

M. l'abbé Denéchau est né à Trémantines (Maine-et-Loire). Il a été successivement professeur au petit séminaire Mongazon et vicaire à la cathédrale d'Angers. M. Fruchaud, évêque d'Angoulême, le fit venir auprès de lui, et, plus tard, nommé archevêque de Tours, lui confia les fonctions laborieuses de vicaire général.

##### LE CRIME DE BOURGNEUF.

La petite ville de Bourgneuf (Loire-Intérieure) est encore tout émue du crime commis, dimanche soir, 27 octobre, à la Javelière, et qui a jeté la consternation dans le pays.

A la première nouvelle de cet horrible forfait, nous nous sommes rendus sur les lieux et nous avons recueilli les renseignements suivants :

François Hervé, âgé de 24 ans, natif de Baumont, commune de Fresnay, était domestique chez les époux Héry, fermiers, cultivateurs à la Javelière. Il avait conçu une violente passion pour la fille de la maison, Jeanne Héry, qu'il s'était proposé d'épouser; mais celle-ci était loin de répondre aux vœux de Hervé; elle lui préférait un autre jeune homme du pays, Julien Prin, âgé de 23 ans, natif de Fresnay, actuellement soldat au 87<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Saint-Quentin.

Prin avait sollicité et obtenu de ses chefs une permission de vingt jours qu'il était venu passer dans sa famille. Pendant son séjour, il fréquentait

aimer et d'être aimé de vous. Quand vont commencer pour moi des tourments sans nom, je ne veux pas perdre un instant de mon seul bien.

— Je te défends de parler ainsi. Nul ne doit, comme tu le fais, se condamner d'avance. Et, quoi que tu puisses me dire, ne sais-tu pas que je t'aimerais toujours ?

— Vous ! s'écria le mourant, vous m'aimerez toujours ?

— Toujours, James.

Le vieillard se souleva sur son coude, et, fixant sur Walter des yeux brûlés plus encore par l'angoisse que par la fièvre :

— Et si j'avais voté ? dit-il sourdement.

— Encore, je t'aimerais encore.

— Et si j'avais tué ?

— Encore.

— Et si j'avais aidé à déshonorer votre nom, s'il vous fallait maintenant prendre une part de mon infamie ?

Walter se sentit frémir, et, pourtant, s'agenouillant près du mourant, il dit :

— Encore, je t'aimerais encore, j'aimerais ton âme coupable pour la sauver de l'enfer et la conduire au ciel.

Quelle est donc la puissance que Dieu met quelquefois sur les lèvres des siens ? D'où vient qu'un mot brise des résistances que n'a pu ébranler un demi-siècle d'efforts ? Cet homme que rien n'avait

paru convaincre ni consoler jusqu'à ce moment, pencha la tête et pleura. Il était vaincu.

— Le prêtre dit que Dieu pardonne, murmura-t-il, la jeune dame le dit aussi, mais c'est vous qui me le faites croire... (A suivre.)

Nous recevons la 15<sup>e</sup> série de l'Encyclopédie Populaire (1) de M. Pierre CONIL, éditée par MM. POUSSIELGUE FRÈRES, rue Cassette, 15, à Paris. Elle va de la page 561 à la page 600. La 15<sup>e</sup> série débute presque par le mot Démocrate et fait connaître la distinction existant, aux États-Unis, entre un républicain et un démocrate, distinction que ne porte, jusqu'ici, aucun dictionnaire. La partie Droit administratif du mot Département est à signaler, ainsi que les mots Dépôt légal, Dépôt de brochures politiques, Dépôt de mendicité, etc., qui intéressent les imprimeurs, les écrivains, les maires, etc. Au mot Dette publique, les historiens, financiers, rentiers, banquiers, etc., trouveront, résumés, tout ce qui est relatif aux dettes de tous les États. Nous recommandons cet article succinct à l'attention de tous. Les articles Diamant, Diète, Dilatation, Distribution des richesses, Domaine public, Domestiques, etc., etc.; les biographies anciennes et contemporaines jusqu'en 1878, la constatation des plus récentes découvertes scientifiques et géographiques, maintiennent l'Encyclopédie Populaire au rang que ses premières livraisons lui ont acquises.

La 15<sup>e</sup> série est, comme les précédentes, en vente chez tous les libraires.

(1) 15 cent. la livraison; 75 cent. la série. L'ouvrage contiendra environ 200 livraisons.

## REVUE SAUMUROISE.

### La quinzaine.

L'été et l'hiver. — Les courses de vélocipèdes. — Les lauréats saumurois de l'Exposition universelle. — Théâtre de Saumur : deux représentations ; M. Poullain ; les *Filles de marbre* ; les artistes de la pièce. — La Toussaint.

Lorsque parut notre dernière chronique, il y a une vingtaine de jours, on pouvait se croire encore en plein été : l'air était tiède et le soleil renvoyait parfois ses plus chauds rayons. Mais à ce brillant automne succéda bientôt un abaissement sensible de la température, et maintenant, avec les premières gelées blanches, nous avons la bise glaciale, les pluies mêlées de grésil, les temps brumeux, prélude de la saison des frimas, comme disent les poètes.

Pour justifier la rubrique que nous avons adoptée, il nous faut retourner deux semaines en arrière et rappeler l'une des belles journées du mois d'octobre, marquée à Saumur par l'inauguration d'une charmante fête locale.

Nous voulons parler des courses de vélocipèdes qui ont eu lieu le dimanche 20, route de Rouen, et qui avaient attiré une foule considérable. Impossible de les passer sous silence dans la revue de quinzaine.

C'était la première fois qu'un spectacle de ce genre s'offrait à notre population. Il était beau de voir tous ces vélocemans, seniors ou juniors, aux frais et élégants costumes, montés sur leur bicyclette, faire assaut de vitesse sur une voie en droite ligne, au milieu de deux haies de curieux.

Parmi les concurrents, se trouvaient un certain nombre de membres du Véloce-Club d'Angers, dont la présence était une garantie de succès pour l'essai de courses vélocipédiques à Saumur.

Pour la circonstance, on avait construit des tribunes couvertes, ornées d'écussons aux armes de Saumur et aux initiales R F surmontés de trophées de drapeaux. Ces places étaient réservées aux souscripteurs de la société naissante du Véloce-Club de Saumur et à la musique municipale.

Le faubourg de la Croix-Verte et son prolongement sur la Levée-Neuve ont trouvé là l'occasion d'une véritable fête qui a rapporté plaisir et profit à leurs habitants.

Espérons que l'on verra se renouveler à Saumur ces courses qui ne sauraient être trop encouragées, comme tout ce qui doit d'ailleurs donner du mouvement et de la vie à notre cité.

Le 21 octobre avait lieu, à Paris, la distribution des récompenses de l'Exposition universelle.

La ville de Saumur y a obtenu des distinctions très-honorables.

Dans la liste des lauréats, nous avons relevé les noms de onze de nos concitoyens qui, pour leurs divers produits, ont mérité, devant le jury de l'Exposition, les récompenses les plus flatteuses. Notre journal en a déjà donné la liste ; mais nous croyons devoir la reproduire sous un autre aspect.

Ainsi, ont obtenu :

M. Bignon, une médaille d'argent et une médaille de bronze ;

M. E. Thoreau et fils, deux médailles d'argent ;

M. Alfred Gratien, une médaille d'argent ;

M. Bouvet-Ladubay, une médaille d'argent ;

M. Fuzellier, une médaille d'argent ;

M. Borit, propriétaire au Vaudelnay-Rillé, une médaille d'argent ;

M. Angelo Bolognesi, une médaille de bronze ;

M. J. Combié, une médaille de bronze ;

M<sup>me</sup> veuve Jules Toraud, une mention honorable ;

M. Chevreau-Lorrain, une médaille de bronze ;

M. C. Maupoint, à Trèves-Cunault, une médaille de bronze.

On voit que notre pays a participé avec honneur à la grande Exposition universelle de 1878.

Depuis quinze jours, deux représentations ont été données sur le théâtre de Saumur : la première se composait du *Maître de chapelle*, de *Bonsoir voisin*, et du *Ménage en ville*, une des pièces les plus drôlatiques de Théodore Barrière ; la seconde comprenait les *Filles de marbre*, du même auteur en collaboration avec Lambert Thiboust, et M.

*Chouffleury* restera chez lui le..., excellente bouffonnerie musicale.

Voilà deux charmants spectacles qui cependant n'ont attiré que fort peu de monde. Le *Maître de chapelle* a été joué par M. Poullain, M<sup>me</sup> Thibault, une jeune et gentille du-gazon, et M. Boulanger qui faisait sa rentrée sur notre scène. A Angers, l'œuvre de Paer, donnée pour le troisième début de M. Poullain, n'avait point été favorable à l'artiste ; sur 77 votants, 43 seulement s'étaient prononcés pour son admission. Nous ne pouvons dire qu'il ait obtenu plus de succès à Saumur dans le même ouvrage, mais il a fait plaisir dans *Bonsoir voisin*. D'ailleurs, voici l'opinion qu'a émise, sur cet artiste, M. Auguste Diderot, un des critiques angevins les plus autorisés :

« M. Poullain, le baryton qui avait ouvert la saison théâtrale, a fait ses adieux au public, dimanche dernier, dans les *Noces de Jeannette*, où il a recueilli des applaudissements mérités.

Il est regrettable que le charmant opéra de Massé n'ait pas été au nombre des œuvres choisies pour les débuts de cet artiste. Il y eût conquis complètement, nous en sommes persuadés, les sympathies du public, et M. Chavannes eût pu le conserver parmi ses pensionnaires.

« Sans être un chanteur *di primo cartello*, M. Poullain, grâce à d'incontestables qualités, avait su se faire des partisans.

« Un nouveau baryton, M. Delbecchi, fait son premier début ce soir, dans la *Traviata*. Inutile de dire que nous nous proposons de le juger avec la plus grande impartialité ; mais l'échec très-relaif de M. Poullain indique suffisamment que les dilettantes angevins attendent beaucoup de son successeur. Cette observation est, bien entendu, un stimulant et non une menace à l'adresse de M. Delbecchi. »

Disons maintenant quelques mots sur les *Filles de marbre*, représentées lundi dernier. Cette pièce, qui date du mois de mai 1853, fut l'un des plus grands succès qu'ait enregistrés le théâtre du Vaudeville. Elle fit son apparition au moment où les tables tournantes faisaient tourner toutes les têtes, ce qui produisit une diversion bien nécessaire dans les esprits. M<sup>me</sup> Fargueil jouait le rôle de Marco, Félix celui de Diogène-Desgenais.

Voici ce que disait à cette époque, après avoir assisté à la représentation des *Filles de marbre*, l'un de nos brillants feuilletonistes :

«... L'audace a véritablement pris des degrés. Qui, il faut, à l'époque où nous vivons, en être singulièrement pourvu pour faire en pleine scène l'éloge du journalisme. Comment, monsieur Barrière, et vous, monsieur Thiboust, vous avez osé donner de l'esprit, de la probité, de la moralité à ces humbles et modestes écrivains auxquels est échue cette triste, laborieuse et si dangereuse fonction de dire la vérité à tous et à chacun ! Vraiment, vous n'y pensez pas ; mais il est de tradition, sur la scène et dans bien d'autres endroits, que les journalistes sont tous des misérables qui n'ont ni feu ni lieu, ni cœur ni conscience ! Mais les journalistes ne valent même pas la corde qu'il faudrait pour les pendre !... Oh ! vous êtes bien imprudents, bien téméraires, messieurs les auteurs des *Filles de marbre* ! gare à vous ! Votre succès est incontestable, il est éclatant, on ne peut pas le nier ; mais, mais l'avenir... »

Cet avenir s'appliquait-il à notre époque ? On serait tenté de le croire ; car la pièce qui, en 1853 et années suivantes, faisait salle comble, n'avait réuni il y a huit jours au théâtre de Saumur que de rares spectateurs. Nous préférons cependant ne voir là qu'un fait isolé : le personnage de Desgenais n'a pas cessé d'être sympathique, malgré ses vingt-cinq ans d'existence à la scène.

Nous avons dit déjà que l'interprétation des *Filles de marbre*, par les artistes de M. Chavannes, avait été remarquable. Citons M. Bucquet (Desgenais), M. Monin (Phidias-Raphaël), M. Destez (le comte de Fresne), M<sup>me</sup> Pagès (Marco), M<sup>me</sup> Dieudonné (la mère de Raphaël) et M<sup>me</sup> Béliston (Marie), qui se sont particulièrement distingués.

Vendredi, fête de la Toussaint et veille du Jour des Morts, les habitants de notre ville, suivant l'usage, ont fait leur visite au cimetière. Du reste, il en a été de même partout, dans les plus humbles villages comme dans les grands centres de population. A Angers, pendant toute la journée du 1<sup>er</sup> novembre, dit le *Patriote*, « une foule recueillie s'est ren-

due aux divers champs de repos de la ville, pour prier sur les tombes ou pour y déposer de funèbres ornements. » L. D.

Saumur, 3 novembre 1878.

P.-S. — Hier soir, au théâtre, le *Chalet* et la *Traviata* avaient attiré un public nombreux. Le rôle de Violetta a été pour M<sup>me</sup> Nau un nouveau triomphe. M. Leroy a obtenu du succès. Il nous faudra entendre encore M. Delbecchi pour apprécier le talent de cet artiste. En somme, tous les rôles étant généralement bien tenus, la représentation de l'œuvre de Verdi a été brillante. M. Sureau, M. Descamps et M<sup>me</sup> Thibault se sont fait applaudir au commencement du spectacle dans le *Chalet*. L'orchestre a eu sa part du succès de la soirée. Nos compliments aux solistes.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 3 novembre 1878.

Versements de 79 déposants (14 nouveaux), 10,394 fr. 51 c.  
Remboursements, 7,601 fr. 98 c.

### Faits divers.

*Les premières neiges.* — Le *Journal d'Amiens* dit que, mardi matin, la neige tombait à partir de Famechon et couvrait les champs jusqu'à la Normandie.

La neige a fait également son apparition à Troyes. L'Aube constate qu'elle tombait à gros flocons mercredi matin, à neuf heures.

Il est déjà tombé de la neige en assez grande abondance dans la Côte-d'Or.

On écrit de Courmoulin (Vosges) que depuis plus de trente heures, il neige abondamment dans cette localité. La couche qui couvre déjà le sol a au moins 40 centimètres d'épaisseur. Les passes culminantes des Vosges sont d'un accès fort difficile, sinon impossible. De mémoire d'homme, on n'a vu ici autant de neige à cette époque de l'année.

L'hiver débute tôt et nous fait craindre une saison rigoureuse.

S'il n'est pas agréable de tuer un lapin, la nécessité oblige. La manière de le tuer contribue à la beauté de sa viande, à sa conservation, ainsi qu'à celle de sa fourrure.

Le mode le plus généralement employé et qui consiste à assommer le lapin en le frappant d'un coup violent sur la nuque est le plus mauvais, parce qu'on donne lieu à une hémorragie interne, à la formation d'un caillot sanguin, qui tache la peau et la viande. Celle-ci se conserve moins bien, et le caillot donne à la peau une teinte rougeâtre assez difficile à faire disparaître. En été, la putréfaction s'en empare, le poil tombe et la valeur de la fourrure est considérablement dépréciée ou nulle.

Un autre mode aussi prompt et aussi simple de donner la mort consiste à prendre l'animal d'une main, par les pieds de derrière, de l'autre par le cou, de l'appuyer sur le genou et de tirer assez fortement l'épine dorsale. Le lapin meurt très-promptement sans hémorragie.

Aussitôt après, on doit presser sur le ventre, dans le but de vider sa vessie de l'urine épaisse et odorante qu'elle contient. L'urine qui reste dans la vessie d'un lapin tué, s'absorbe très-promptement et communique à la viande une odeur désagréable.

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

### SANTÉ ET ENERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, plume, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophilie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,311.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalésière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalésière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande.

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVEQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAUT-DÉLAGRE, — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>re</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co. Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

#### Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
4 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 8 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 NOVEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	75 60	30		Credit Foncier colonial, 300 fr.	371			Canal de Suez .....	740		
6 % amortissable .....	78 40	40		Credit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	190	15		Credit Mobilier esp. ....	775	50	
4 1/2 % .....	105 75	75		Soc. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne .....	332 50	2 50	
5 % .....	111 95	20		com., 125 fr. p. ....	670			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, 1. payé.	505	4 75		Credit Foncier .....	465	2 50		Orléans .....	369		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	508			Credit Foncier d'Autriche .....	555			Paris-Lyon-Méditerranée .....	354 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508			Charentes, 500 fr. l. p. ....				Est .....	353 68		
— 1865, 4 % .....	524			Paris-Lyon-Méditerranée .....	1077 50	2 50		Nord .....	363		
— 1869, 3 % .....	504 50	30		Est .....	830	5		Ouest .....	354		
— 1871, 3 % .....	490 50	1 50		Orléans .....	1138 75	1 25		Midi .....	353		
— 1875, 4 % .....	507	1		Ouest .....	732 50			Charentes .....	37 50		
— 1876, 4 % .....	510	4 50		Compagnie parisienne du Gaz.	1230	7 50		C <sup>o</sup> Canaux agricoles .....	376 25		
Banque de France .....	3140	10		C. gén. Transatlantique .....	470	15		Canal de Suez .....	354		
Comptoir d'escompte .....	728 75	1 25									
Credit agricole, 200 f. p. ....	400										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

#### GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 30 minutes du matin, express-poste.		3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).		8 — 31 — — omnibus.	
9 — 1 — — omnibus-mixte.		9 — 40 — — express.	
1 — 25 — — soir.		12 — 40 — — omnibus-mixte.	
4 — 10 — — omnibus.		10 — 28 — — express-poste.	
7 — 15 — — omnibus (s'arrête à Angers).			
10 — 37 — —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etudes de M<sup>re</sup> GOULIPEAU, notaire, et de M<sup>re</sup> TIREAU, avoué, aux Sables-d'Olonne.

### VENTE

PAR SUITE DE DÉCÈS,

En l'étude dudit M<sup>re</sup> GOULIPEAU, Le 23 novembre 1878, à midi.

1<sup>o</sup> D'UN GRAND HOTEL, aux Sables-d'Olonne, connu sous le nom de Grand Hôtel de la Plage, comprenant quarante-cinq chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisine, remises, écuries.

Mise à prix. . . 150,000 fr. Cet hôtel est situé sur le Remblai, au centre des bords de mer, en face de la plage.

2<sup>o</sup> UN AUTRE HOTEL, nouvellement agrandi et restauré, et comprenant vingt-quatre chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisines, etc.

Mise à prix. . . 70,000 fr. S'adresser à M<sup>re</sup> GOULIPEAU, notaire, ou à M<sup>re</sup> TIREAU, avoué poursuivant.

Etude de M<sup>re</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

UNE MAISON, de construction récente, au centre de la ville de Saumur, ayant nombreux appartements et vastes magasins, propre à toute espèce d'industrie et de commerce en gros. S'adresser audit notaire. (541)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE JOLIE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrûités; Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc. S'adresser à M. BOUCHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (542)

### BOIS

De chauffage et de travail

### A VENDRE

140 stères de bois, chêne, tilleul, pommier.  
184 stères de bois de châtaignier.  
3,000 javelles, chêne, pommier, châtaignier et sapin.  
Excellents barreaux de châtaignier pour bousillage.  
S'adresser aux Rigaudières, commune d'Allonnes (Maine-et-Loire).

Etude de M<sup>re</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Le 6 novembre 1878, à huit heures du matin, et jours suivants, à la même heure,

Devant l'un des kiosques de la place de la Bilange,

### VENTE AUX ENCHÈRES D'HUITRES, SARDINES POISSON DE MER, etc.

Au comptant, plus 5 0/0.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.

NOTA. — On vendra du poisson de mer les mercredis, vendredis et samedis. (536)

### INVITATION

Pour la participation aux grands TIRAGES D'ARGENT Concessionnés et garantis par l'Etat.

Dans l'espace de six mois, et en sept classes, sortiront, en tout, 42,600 gains, représentant la somme d'à peu près 10 millions de francs.

Dans le cas le plus heureux, le plus grand gain s'élèvera à

Francs 468,750

1 prime à Francs. ....	312,500
1 <sup>er</sup> prix .....	156,250
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	100,000
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	75,000
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	62,500
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	50,000
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	45,000
3 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	37,500
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	31,250
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	25,000
6 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	18,750
1 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	15,000
24 <sup>er</sup> <sup>er</sup> .....	12,500

etc., etc.

Pour le premier tirage des gains, nous expédions des lots originaux entiers à F. 7,50 contre remise du montant en billets de banque, timbres-poste ou par mandat poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des lots originaux, munis des armes de l'Etat, ainsi que le plan officiel, donnant tous les renseignements.

L'expédition des listes officielles de gains et le paiement des gains s'effectuera sans retard, après le tirage.

Prière de s'adresser directement et avant le

15 novembre

A MM. VALENTIN ET C<sup>ie</sup>, banque et change, 65, Bleichen, à Hambourg (ville libre). (532)

### A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris. S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

### ON DEMANDE un jeune homme,

de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

### INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guerison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

## L. LE BRAS BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

1<sup>o</sup> De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris) et est à dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2<sup>o</sup> De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3<sup>o</sup> L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4<sup>o</sup> De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5<sup>o</sup> De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6<sup>o</sup> De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7<sup>o</sup> De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'étranger.

8<sup>o</sup> Service de chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.

On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

### BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.

Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'adresse : 8, rue Dauphine.

### POMMADE COLLAS

au Goudron de Norwège purifié. Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.

Prix : 1 fr. 50 le Pot.

### SAVON COLLAS

au Goudron de Norwège purifié. Contre les affections de la peau.

Prix du Pain : 1 fr.

### Véritables Pâtes Écossaises du D<sup>r</sup> Anderson

Exiger la Signature

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.

Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

### VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Manganèse.

Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail ou abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Altération, croissance trop rapide, etc.)

Prix de la Boîte : 3 fr. 50

des 6 Bouteilles. 18

Dépôt Général : Ph<sup>o</sup> C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris, ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.